



Communiqué de presse

LE PROGRAMME MALIN RENFORCE SA CONTRIBUTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE EN SE DEPLOYANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Paris, le 8 juillet 2021 – **Dans un contexte inédit de crise économique, sociale et sanitaire, le Programme Malin accélère son déploiement pour répondre à l'urgence des besoins. Il sera désormais accessible dans 93 départements en France métropolitaine. Ce déploiement, organisé avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la nutrition de 160 000 enfants de moins de 3 ans, soit 30 % des enfants de 0 à 3 ans en situation de vulnérabilité en France, en agissant sur les 1 000 premiers jours de la vie.**

Un déploiement national qui s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté et dans le Programme National Nutrition Santé.

La crise sanitaire a entraîné une dégradation de la situation financière des ménages, affectant aussi bien les ménages les plus pauvres que les classes moyennes. Les ménages avec enfants sont plus nombreux à déclarer une dégradation de leur situation financière. C'est le cas de 33 % d'entre eux, contre 18 % des ménages sans enfant¹.

Pour faire face à l'augmentation des besoins, le Programme Malin propose des solutions pratiques pour améliorer la nutrition des jeunes enfants et de leurs familles en fournissant des conseils, recettes et astuces pratiques. Il les accompagne également avec une offre budgétaire permettant d'acheter des produits spécifiques, adaptés et de qualité dans des circuits de consommation existants. Ceci se fait via des bons de réduction (de 20 % à 80 %) pour de l'alimentation infantile, des produits bruts (matières grasses, volaille, produits laitiers), ainsi que des opérations d'achat en ligne de petits électroménager et articles culinaires à prix réduit pour favoriser la pratique du repas « fait maison ».

Créé en 2012, le Programme Malin vise à favoriser l'accès des enfants en bas âge issus de familles en situation de fragilité socio-économique à une alimentation équilibrée et de qualité. Son objectif est de faire évoluer les pratiques nutritionnelles des familles à travers un soutien à l'allaitement maternel et à la nutrition infantile pour prévenir des maladies chroniques de l'adulte dès la période propice des 1 000 premiers jours de la vie et d'accompagnement sur un enjeu clé de la parentalité.

« L'alimentation des familles et des jeunes enfants est un enjeu de santé publique. De nombreux travaux montrent que la prévention par une nutrition adaptée et précoce contribue à la diminution de la prévalence de ces maladies chroniques non transmissibles. L'arrivée d'un enfant est une fenêtre d'opportunité idéale pour parler de nutrition avec les familles et faire bouger les pratiques et les comportements. C'est particulièrement important pour les familles en situation de fragilité socio-économique qui n'ont pas toujours accès à une alimentation adaptée » explique **Dr Catherine Salinier, Pédiatre et Présidente de l'association**. *« Avec le Programme Malin, nous agissons dès les 1 000 premiers jours de vie en proposant aux jeunes parents des outils pour une nutrition adaptée. »*

Grâce au soutien de la CNAF, du réseau des CAF, de l'ensemble des partenaires de l'association et du ministère des Solidarités et de la Santé, le Programme Malin, jusqu'alors pilote dans 14 départements en France se généralise à l'ensemble du territoire. Il sera désormais disponible dans 93 départements en France métropolitaine. Le Programme Malin ambitionne de toucher à terme au moins 160 000 enfants, soit 30 % des enfants de 0 à 3 ans en situation de vulnérabilité sociale en France. La partie accompagnement-conseils en nutrition est destinée à toutes les familles quels que soient leurs revenus. Le déploiement national du programme est l'un des dispositifs retenus dans le cadre de la Stratégie Nationale de prévention et lutte contre la pauvreté et la Stratégie du Programme National Nutrition Santé 4.

¹ Inserm-Drees, enquête EpiCov, vague 1 ([lien](#))



« Le Programme Malin lutte contre la précarité alimentaire des enfants des familles défavorisées. Les résultats positifs du programme, qui a fait l'objet d'expérimentations dans des territoires pilotes pendant près de 5 ans, nous ont incité à aller plus loin. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité que ce programme soit déployé au niveau national, et qu'il soit intégré dans la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » indique **Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé**.

Un modèle unique d'innovation sociale en santé qui part des besoins des familles, et qui a déjà fait ses preuves dans 14 départements, et aujourd'hui déployé au niveau national

Le programme Malin s'est construit et développé dans un esprit d'innovation sociale en santé, dont les principes fondateurs sont :

1. Une **approche non stigmatisante**, complémentaire des structures d'aide et d'accompagnement déjà existantes, **centrée sur les familles et leurs besoins** ;
2. Un **contenu ancré sur les messages prioritaires issus du Plan National Nutrition Santé (PNNS)** ;
3. Une **co-construction avec des familles** qui ont participé à l'élaboration du Programme via une mesure de leur satisfaction et de l'impact des offres, mais aussi avec **des acteurs de terrain**. Depuis sa création, le Programme Malin a développé des collaborations avec plus de 250 structures de l'action sociale, de la santé et de la petite enfance, associatives, publiques ou privées, sur différents territoires pilotes, urbains et ruraux ;
4. Un **volet scientifique ambitieux** visant à tester l'efficacité du programme sur les pratiques alimentaires des familles accompagnées ;
5. Un **modèle innovant économiquement**, financé par des entreprises engagées dans la réduction de la pauvreté en France et la prévention des inégalités sociales.

Aujourd'hui, le Programme Malin regroupe des membres fondateurs : sociétés savantes de pédiatrie (l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire et la Société Française de Pédiatrie), des partenaires associatifs (la Croix-Rouge française, l'Action Tank Entreprise et Pauvreté), et des partenaires privés (blédina et le fonds à impact Danone Communities). D'autres organisations ont rejoint ensuite le Programme Malin : des institutions publiques impliquées dans son développement (CNAF, CAF, Conseils départementaux), des organismes de recherche (Inserm) et d'autres partenaires privés (Groupe SEB et ses marques Moulinex et Tefal, Lesieur, Le Gaulois, les Prés Rient Bio et La Banque Postale Assurance Santé).

Depuis sa création, le Programme Malin a accompagné plus de 28 000 enfants sur 14 départements grâce à une collaboration étroite au niveau local avec les CAF qui se chargent d'informer leurs allocataires de l'existence du programme via des opérations de e-mailing et un réseau de structures locales et de collectivités locales

« Le Programme Malin est une réponse originale fondée sur un partenariat innovant entre entreprises, pouvoirs publics et associations, selon le concept du « social business » : des entreprises participent sans faire de profit ; l'équilibre économique permet de limiter la part des subventions pour en faire un programme pérenne. L'offre ciblée sur les familles modestes passe par les canaux classiques : caisses d'allocations familiales pour faire connaître l'offre ; circuits de distribution de droit commun pour la rendre accessible. C'est la première fois qu'un programme de cette nature se déploie à grande échelle en France » explique **Martin Hirsch, Vice-Président du Programme Malin et Co-Président de l'Action Tank Entreprise et Pauvreté**.

A propos du Programme Malin

Créé en 2012, le Programme Malin a pour mission de favoriser l'accès des enfants en bas âge issus de familles en situation de fragilité socio-économique à une alimentation équilibrée et de qualité. Son objectif est de faire évoluer les pratiques nutritionnelles des familles à travers un programme de soutien à l'allaitement maternel et à la nutrition des enfants et de leurs familles pour prévenir des maladies chroniques de l'adulte, dès la période propice des 1 000 premiers jours de la vie. Le Programme Malin développe des solutions pratiques, simples, adaptées aux contraintes budgétaires et au quotidien des familles, en les accompagnant sur cet enjeu clé de la parentalité. Pour identifier les meilleures solutions, l'association travaille en coopération avec les pouvoirs publics, des associations, des sociétés savantes de pédiatrie, des chercheurs, des professionnels de terrain, des familles concernées et des entreprises.

Contact presse

Agence Edelman France
malin@edelman.com - 06 10 42 45 74